

ZOOM

« Un coup de massue » : les entreprises d'Outre-mer dénoncent des coupes budgétaires « hors de proportion » 🐘

Le budget 2026 prévoit des coupes sur les exonérations de charges sociales spécifiques aux Outre-mer et sur les défiscalisations sur l'investissement productif. Elus et acteurs économiques locaux sont vent debout.



Le plafonnement des aides à l'investissement productif pourrait freiner le développement économique et touristique des Outre-mer, selon les acteurs locaux. (Photo iStock)

Par **Julien Boitel**

Publié le 15 oct. 2025 à 19:07 | Mis à jour le 15 oct. 2025 à 19:39



Réservé à nos abonnés

« Extravagant, incohérent et hors de proportion ». Hervé Mariton, le président de la Fédération des entreprises d'Outre-mer (Fedom), ne mâche pas ses mots. Le projet de loi de finances (PLF) et le budget de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2026, dévoilés mardi en conseil des ministres, provoquent une levée de boucliers dans les collectivités ultramarines (DROM-COM).

L'ancien ministre éphémère de l'Outre-Mer (1 mois et 18 jours en 2007) dénonce « l'amputation » du budget de deux outils essentiels au soutien des entreprises ultramarines. Au total, 750 millions d'euros d'aide s'envoleraient, calcule la Fedom, en se basant sur les estimations de Bercy et du ministère des Outre-mer.

Des PME-TPE principalement concernés

Le projet de **budget 2026** prévoit en effet une baisse à hauteur de 50 % des exonérations de charges sociales spécifiques aux Outre-mer ainsi qu'une réduction de 40 % des aides fiscales sur l'investissement productif.

Publicité

LIRE AUSSI :

- **DECRYPTAGE - Franchises médicales, gel des pensions de retraite : le retour des projets explosifs**
- **DECRYPTAGE - Impôts, retraites : un budget déjà « martyr » face à l'épreuve du Parlement**

Le premier dispositif, créé en 2009 et qui découle de la **Lodeom** (loi pour le développement économique des Outre-mer), consiste en des exonérations de cotisations sociales. Il profite à près de 50.000 entreprises, principalement des **PME-TPE**

(précisément des entreprises de moins de 11 salariés, et jusqu'à 250 pour certains secteurs prioritaires comme le **tourisme**, l'industrie ou l'environnement). Les 700 millions d'euros d'exonérations actuelles pourraient ainsi être divisés par deux avec le nouveau texte budgétaire.

Le deuxième dispositif de défiscalisation sur l'investissement productif bénéficie, lui, à près de 30.000 entreprises chaque année. Les règles pour en bénéficier seraient, elles, modifiées avec notamment un plafonnement de la base éligible, soit une perte estimée à 400 millions d'euros pour les entreprises, selon la Fedom.

Menace de censure de députés socialistes

« C'est un coup de massue, s'emporte **Hervé Mariton**. Nous sommes consternés par l'ampleur des efforts demandés aux entreprises d'Outre-mer ». Ces mesures sont « incohérentes avec la stratégie nationale et hors de proportion avec les efforts demandés aux entreprises de la France entière », dit-il, alors que le Premier ministre, Sébastien Lecornu, a, mardi, dans sa déclaration de politique générale, souligné d'un ton grave « l'urgence » de la question des Outre-Mer : « Un projet de loi, concernant **la 'vie chère'**, est prêt. Il ne faut pas attendre », a-t-il déclaré.

Le député socialiste de Guadeloupe Christian Baptiste, qui a fait adopter un rapport d'information préconisant une réforme du mécanisme sans coupe budgétaire, a assuré que ses collègues ultramarins socialistes « se réservent la possibilité de **censurer le gouvernement** » si le texte n'est pas amendé. « Le coup de rabot est une catastrophe pour les entreprises ultramarines, ce sont des TPE à 90 % », a-t-il rappelé auprès de l'AFP.

LIRE AUSSI :

- **DECRYPTAGE – « Face à chaque plus, un moins » : Bercy pose un cadre strict au débat budgétaire**
- **DECRYPTAGE – Retraite : le dispositif du cumul emploi-retraite sur la sellette**

L'ancien ministre des Outre-mer et sénateur socialiste Victorin Lurel a, lui aussi, dénoncé un budget reprenant « les pires préconisations de Bercy ». « En l'état, cette copie est absolument inacceptable », a-t-il écrit dans un communiqué. L'« apparent compromis hexagonal se fait sur le dos des Outre-Mer », accuse-t-il.

Pour la Fedom, le lobby patronal des Outre-Mer, ces mesures auront pour conséquence de fragiliser les projets des entreprises locales. « Le plafonnement de l'aide à l'investissement productif met en péril des projets de permis de construire qui ont été actés sur la base des aides fiscales actuelles », donne en exemple Hervé Mariton. Il évoque le coup d'arrêt que ces dispositions pourraient notamment représenter pour le **secteur du tourisme en plein développement** et en montée de gamme dans les Antilles ou à La Réunion.

Les débats budgétaires promettent ainsi d'être longs et intenses. Car, au-delà de ces mesures ciblant les entreprises ultramarines, le projet de budget fait aussi des vagues dans plusieurs secteurs, à l'image de la baisse du **budget des collectivités** ou des **coupes drastiques pour l'apprentissage**.

Julien Boitel

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

Finances Publiques

Guadeloupe

Réunion

Publicité